

Errata (v. numéro 6-1949)

Objektyp: **Corrections**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **94 (1949)**

Heft 7

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

teurs de conscience devaient pouvoir accomplir leur service dans les troupes sanitaires, non armées, et qu'il n'était pas possible de faire de comparaison avec d'autres Etats n'ayant pas le service militaire obligatoire. La commission d'études est arrivée, elle aussi, à des constatations analogues.

L'activité proprement dite de la SSO s'est concentrée tout naturellement sur *l'activité hors service des officiers*, raison d'être de la SSO et pilier de notre système des milices. La SSO, aux termes de l'article 30 de ses statuts, subventionne aussi les *revues militaires* dont l'Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift, organe officiel de la SSO, la Revue militaire suisse et la Rivista Militare della Svizzera Italiana. Parmi les *excursions*, le rapport souligne le succès du voyage aux champs de bataille alsaciens, l'excursion en Normandie, celle dans les Ardennes et enfin le voyage en Italie du Sud. Le *service des conférences* reste, lui aussi, une branche d'activité importante. Les *concours* n'ont pas eu le succès voulu, seuls neuf travaux ont été présentés. *Les cours* d'équitation et surtout les nouveaux cours d'introduction au service motorisé ont connu un succès retentissant puisque pour ces derniers, 33 cours avec 1500 élèves ont eu lieu ou sont en cours d'organisation.

Le rapport mentionne enfin le travail de la *commission d'information* et de la *commission sportive*, qui a notamment organisé la première course d'orientation de nuit de la SSO à Macolin, dont nous avons rendu compte dans nos colonnes. Le rapport du Comité central termine sur une note optimiste tout en constatant que le travail du futur comité central ne sera pas moindre que celui des dernières années — bien au contraire. Cap. F.

ERRATA (v. N° 6-1949) :

- P. 278, 8^e ligne, lire : on *envisagea* (au lieu de envisagera).
- P. 285, 4^e ligne depuis le bas, lire : *vers* leur objectif (au lieu de vu).
- P. 286, 2^e ligne, lire : 500 *m.* de largeur (au lieu de 500 km!).
- P. 288, 2^e ligne, lire : qu'*éprouvera* (au lieu de qu'éprouva).
- P. 289, 2^e ligne, supprimer le « ne » à la fin de la ligne.
- P. 294, 14^e ligne, lire : son *déploiement* (au lieu de déplacement).